



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

LOGEMENTS SOCIAUX - CONVENTION
D'OCTROI A LA SEMIE D'UNE SUBVENTION
POUR L'EQUILIBRE FINANCIER D'UNE
OPERATION DE 2 LOGEMENTS SOCIAUX - LES
NARDOUZANS 2

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

AMERU

**LOGEMENTS SOCIAUX - CONVENTION D'OCTROI A LA SEMIE
D'UNE SUBVENTION POUR L'EQUILIBRE FINANCIER D'UNE
OPERATION DE 2 LOGEMENTS SOCIAUX - LES NARDOUZANS 2**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération de ce jour, le Conseil municipal a acté le principe de financement du logement locatif social, selon les modalités suivantes :

	HPE	THPE	BBC
PLUS	1 000 €	3 500 €	4 300 €
PLAI	3 000 €	6 000 €	9 000 €

La SEMIE a sollicité la Ville de Niort pour financer un programme de construction de **2 logements** à loyers modérés dans le centre-ville de Niort. L'opération nommée « **Les Nardouzens 2** », se situe Rue des Ors et comporte 1 PLUS (logements locatifs sociaux) en Très Haute Performance Energétique et 1 PLA-I (logements locatifs très sociaux) également en THPE.

En application des principes de la délibération de ce jour précitée, la subvention demandée par la SEMIE à la Ville de Niort dans le cadre de la convention jointe, est de 1 fois 3 500 € et 1 fois 6 000 €, soit un montant total de **9 500 €**.

Le financement correspondant est inscrit au budget 2009 (Chapitre 204 – Fonction 8241 – Compte nature 2042).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'octroi d'une subvention à la SEMIE d'un montant de 9 500 € pour la réalisation de 2 logements locatifs sociaux ;
- Autoriser, Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention correspondante avec la SEMIE.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER